



Adhérer au REN



PARTICIPER À UN RÉSEAU D'ACTEURS

Adhérer au REN, aujourd'hui comme demain, c'est appartenir à un réseau, à un ensemble de personnes, d'associations, de collectivités ou encore d'entreprises qui contribuent au développement de l'éducation à l'environnement pour tous, tout au long de la vie.

C'est interagir avec des personnes qui partagent des valeurs similaires. C'est pouvoir échanger facilement tout au fil de l'année, se rencontrer et développer ensemble des projets communs.

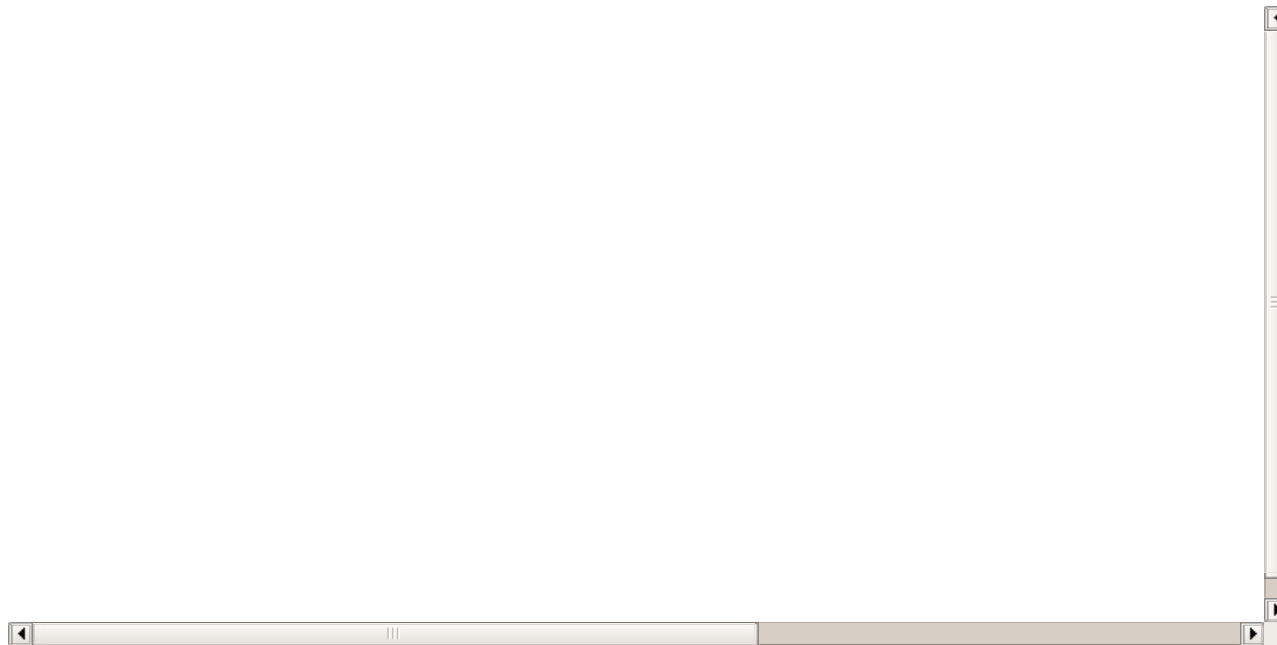
C'est l'opportunité de transformer la crise que nous connaissons aujourd'hui en un renouveau pour enfin faire émerger tous ensemble ce monde plus juste et respectueux dont nous rêvons !

Le Réseau Ecole et Nature est une association reconnue d'intérêt général et agréée jeunesse et éducation populaire concourant à la préservation de l'environnement. En tant que personne physique, vous bénéficiez donc d'une déduction d'impôt de 66% de votre cotisation.

Pour rejoindre le réseau pour 2021 vous pouvez :

- * adhérer en ligne grâce à la plateforme Hello Asso
- * ou télécharger le bulletin d'adhésion et nous le renvoyer par courrier

ADHESION STRUCTURES : L'admission de nouvelles structures adhérentes est prononcée par le Conseil d'administration. Elle implique l'adhésion aux présents statuts.



Propulsé par HelloAsso

Les adhérents du réseau peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. On identifie ainsi :

Les personnes physiques, éducateurs à l'environnement praticiens

- * des enseignants,
- * des animateurs de structures d'EEDD, de protection de l'environnement, d'éducation populaire,
- * des formateurs et formateurs de formateurs,
- * des responsables de structures et de services éducatifs,
- * des élus et des techniciens d'administrations territoriales,
- * des consultants,
- * des acteurs d'entreprises.

Des personnes morales

- * 11 réseaux régionaux, 6 réseaux infrarégionaux et 9 réseaux départementaux d'éducation à l'environnement... Les réseaux territoriaux, ce sont ensemble plus de 1500 personnes morales et 600 personnes physiques,
- * des associations locales et nationales d'éducation à l'environnement, de protection de l'environnement, d'éducation populaire...
- * des collectivités territoriales,
- * des entreprises.

A réception de votre demande d'adhésion, le Réseau Ecole et Nature vous adressera un reçu fiscal à joindre à votre déclaration de revenus.